



- Action coeur de ville
 - Petite ville de demain
 - Centre bourg
- Administratif**
- Commune
 - ▭ Limite départementale
 - ▭ Limite régionale
 - frontiere nationale
 - Réseau routier principal

Action Coeur de Villes

Ces villes sont sources de dynamisme économique, patrimonial, culturel et social, mais elles connaissent parfois des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale. Pour répondre à ces problématiques, le ministère a lancé, en décembre 2017, le plan Action cœur de ville pour revitaliser les villes moyennes. Lancée auprès des 222 villes bénéficiaires du programme Action Coeur de Ville, « Réinventons nos Coeurs de Ville » est une initiative du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, afin de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale, et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain dans les coeurs de ville.

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Centres bourgs

Desvres, Arleux, Bohain-en-Vermandois, Guise, Ham, ces communes font parti des 54 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "centres-bourgs" en France, pour une durée de 6 ans. Cette démarche est conduite par les ministères de la cohésion des territoires, de la transition écologique et énergétique, des Outre-Mer et de la culture. L'objectif étant de dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains, en développant des activités productives et résidentielles mais aussi améliorer le cadre de vie des populations, en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité et accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources :
 Action Coeur de ville (ACV) - octobre 2019
 Centres bourgs (<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr>) - 2020
 Petites villes de demain (01/2021)
 Fonds de plan :
 © IGN ADMIN EXPRESS ®
 © IGN ROUTE 500 ®
 Date de réalisation : 01/02/2021
 Réf. : 20-009-L

